

# Des chiffres pour comprendre...

Le ciel budgétaire de la Communauté française affiche quelques nuages. Dans l'immédiat et à l'horizon. Différentes mesures sont annoncées, débattues, retirées, affinées... Elles font l'objet de réactions, parfois vives, mais elles ne sont pas toujours resituées dans un cadre global qui en préciserait la portée.

Pour permettre à nos lecteurs de se forger leur propre opinion, nous reproduisons ci-dessous quelques données statistiques qui éclairent le débat et ses enjeux.

## DES TYPES DE DÉPENSES

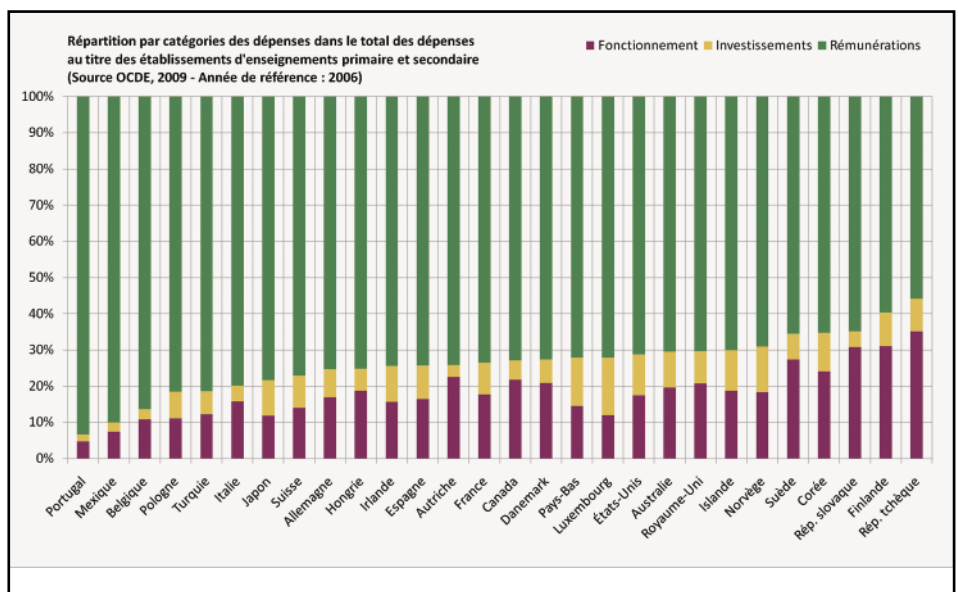
Une des mesures d'économie envisagées concerne les subventions de fonctionnement accordées aux écoles sur la base de leur population scolaire. Dans le budget de la Communauté française, ces subventions représentent un des trois types de dépenses. Le tableau ci-contre compare les parts respectives des dépenses liées aux frais de personnel (essentiellement les rémunérations), aux subventions de fonctionnement (qui permettent de couvrir les dépenses des établissements en matière de chauffage, d'achat de matériel...) et aux dépenses d'investissements (notamment, les bâtiments).

Quand on observe cette répartition des dépenses, on constate que, comparativement aux 28 pays analysés par l'OCDE, la Belgique se situe en troisième position pour la faible part du budget consacrée aux investissements et aux subventions de fonctionnement.

## LES COÛTS D'UNE ÉCOLE FONDAMENTALE

Une école fondamentale catholique de 240 élèves reçoit en moyenne **93.266€** de subventions de fonctionnement. La moyenne de ses dépenses est de **113.845€**. Reste donc à "trouver" une vingtaine de milliers d'euros par différentes rentrées dont des activités festives, par exemple.

Si, pour le même type d'école, on regarde la répartition moyenne de ses dépenses par rapport à la subvention



reçue par élève (**385€**), on constate qu'elle consacre :

- **143€** au maintien de l'infrastructure (remboursements d'emprunts, entretien...);
- **100€** pour la rémunération du personnel ouvrier;
- **81€** pour les frais de gestion (téléphone, informatique...);
- **77€** pour la consommation énergétique;
- **46€** pour des frais divers (transport scolaire, excursions...);
- **23€** pour les investissements en équipement et mobilier.

On le voit, "nouer les deux bouts" de son budget, pour une école fondamentale particulièrement, n'est pas un exercice commode... ■ FT

